

Justificatif généré le 06/12/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 06/12/2023  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/711984](http://www.actu-juridique.fr/a/711984)  
N° d'annonce : 711984

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 novembre 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

**Dénomination :**

KIRA

**Capital social :** 100 €

**Siège Social :** 113 rue de la faisanderie 75016 PARIS

**Objet :** - la création, la production, la réalisation, la commercialisation, l'achat et le négoce de tous types de produits dans les domaines de la maison, de la mode, des loisirs et de la famille ;

- l'importation, l'exportation et la vente de toutes marchandises relatives aux domaines de la maison, de la mode, des loisirs et de la famille ;

- la fourniture de prestations de conseils et de services dans les domaines de la maison, de la mode, des loisirs et de la famille ;

? et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

La Société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

**Durée :** 99 années

**Président :** AKIRA STUDIO, société à responsabilité limitée au capital de 100 €, 113 rue de la faisanderie, 75016, Paris, 901 129 783 R.C.S. Paris, représentée par M. FRANKEL Roman 113 rue de la faisanderie 75016 Paris.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aePC8aHyN**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePC8aHyN>

